

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports  
Service des Sports

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA**

**OBJET : Achats de prestations dans le cadre de trois manifestations sportives d'envergure nationale ou internationale et auprès de trois clubs de haut niveau.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux sports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre collectivité entend valoriser son implication dans le domaine du sport.

Dans cette perspective, elle procède à divers achats de prestations dont les objectifs sont de permettre la promotion de la pratique sportive en général, sa découverte par le plus grand nombre, mais aussi la réalisation d'actions éducatives et sportives auprès d'un large public. Ces prestations promeuvent les valeurs du sport, et en ouvrent l'accès au plus grand nombre. Elles permettront la réalisation d'opérations annexes, comme des animations sportives à destination de nos publics cibles : jeunes, personnes handicapées, personnes du bel âge.

Il est proposé dans ce rapport d'associer notre collectivité à trois manifestations d'envergure nationale ou internationale, ainsi qu'à trois clubs qui participent à l'identité du département et la promeuvent hors du territoire dans les domaines sportifs, économiques et médiatiques.

L'ensemble de ces achats sera réalisé par marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article L 2122- 1 et l'article R2122- 3- 3ème du Code de la commande publique, ceci en raison des droits d'exclusivité détenus par ces organisateurs. Ces achats seront détaillés dans des cahiers des charges annexés aux marchés.

Le montant indiqué dans l'annexe financière, soit 1 990 000 € TTC est le montant maximum envisagé pour l'ensemble de ces achats selon la répartition suivante :

1/ Les achats de prestations lors des manifestations sportives

L'Open 13 Provence édition 2020

Cet événement fait partie du circuit ATP 250 séries composé de 40 tournois dans le monde. Les matchs se jouent sur terrain dur en intérieur au palais des Sports de la ville de Marseille. Vingt-huit joueurs s'affrontent en simple, seize équipes en double et rassemblent plus de 60 000 spectateurs pendant la compétition. Le Département entend établir un achat de prestations auprès de la société Pampelonne Organisation.

Le montant maximum envisagé est de 1 100 000 €TTC.

### Tour de la Provence édition 2020

Cette course de niveau classe 2.1 est un événement sportif majeur.

Elle regroupe des athlètes d'élite (équipes « world tour », « continental Pro » et « Continental»).

Comme pour l'édition 2019, la course bénéficie d'une diffusion télévisuelle en France et dans 70 pays étrangers.

La société « SA EUROSUD » appartenant au groupe « La Provence », détient les droits d'exclusivité, commercialise l'ensemble de ces prestations et organise cet événement.

Le montant maximum envisagé est de 400 000 €TTC.

### SAIL GP

Sail GP est un nouveau circuit de course à la voile disputé sur des catamarans monotypes de 50 pieds dotés d'ailer rigides, disputé pour l'année 2019 par six équipes nationales, dont une française. La finale aura lieu à Marseille du 20 au 22 septembre.

Dans ce cadre, le Département entend établir un achat de prestations auprès de la société F50 League France SAS.

Le montant maximum envisagé pour ces achats est de 50 000 €TTC.

## 2/ Les achats de prestations auprès de clubs sportifs de haut niveau

### Fos Provence Basket

Le Département entend établir un achat de prestations avec l'association Fos Provence Basket, seul club de notre département à évoluer en Pro B de la Ligue Nationale de Basket pour la saison 2019/2020.

Le montant maximum envisagé pour ces achats est de 200 000 €TTC.

### Istres Provence Handball

Il est proposé d'établir un achat de prestations auprès du club, qui évoluera en Lidl Star ligue (1er niveau National LNH) pour la saison 2019-2020.

Ce championnat est diffusé par la chaîne de télévision Bein Sport qui en détient les droits.

Le montant maximum envisagé pour ces achats est de 200 000 €TTC.

### le Marseille Hockey Club

Le Marseille Hockey Club, surnommé les Spartiates de Marseille, est un club hockey sur glace, créé en 2012. Pour la saison 2018-2019 il évolue en Division 1 (2e niveau national) et participe à la Coupe de France. Il attire un public conséquent (plus de 2 000 personnes par match).

Le montant maximum envisagé pour ces achats est de 40 000 €TTC.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

